



Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 076-217605765-20250314-511-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 4 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 04/03/2025

Étaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne,, DOURLIN Aurélien, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle et formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : HUBERSON Marie-Pierre, BLONDEL Sylvie, BADMMINGTON Stéphane et TREHET Laurent

Présents : 11

Votants : 11

Monsieur Benoit ROUGEOLLE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

Madame Fabienne GABRIEL a donné pouvoir à Benoit ROUGEOLLE

OBJET : 2025 - 3.3 - 14 - SALLE POLYVALENTE – TARIF 2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe le tarif de la salle polyvalente à compter du 1^{er} Janvier 2026 comme suit :

Au 1/01/2026	Saint Eustachais	Habitants hors Commune	Agents communaux (délibération n° 2019-7.1-44)
1 Journée	500 €	650 €	50 % du tarif St Eustachais
2 jours	600 €	750 €	50 % du tarif St Eustachais

- Fixe la Caution à 800 €.
- Décide qu'en cas de ménage ou rangement mal ou pas fait, suite à une location, il sera facturé au locataire, 25 € de l'heure au prorata du temps passé à nettoyer.
- Décide qu'en cas de détérioration ou grosses dégradations nécessitant réparations, il sera facturé les frais de remise en état sur devis et temps passé

Voté à l'unanimité.

Le Maire
H. LECARPENTIER

En mairie, le 25/03/2025
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL